

Le défi des Acadies: Une perspective tropicale

Chroniques de Louisiane, France-Louisiane: La gazette de la francophonie américaine, no. 159 (2015): 9-11

Barry Jean Ancelet

Lors du dernier Congrès Mondial Acadien à Edmonton/Madawaska en 2014, j'ai été emmené à considérer l'enjeu des frontières officielles qui séparent les Acadies. Dans un sens, on peut les ignorer. Nous pouvons ressentir des affinités et des amitiés et des parentés qui ne devraient pas avoir besoin de passeport. Nous pouvons célébrer ensemble avec un sens de solidarité qui guérit les événements et le temps et la distance, au moins temporairement. Mais en même temps, nous ne pouvons pas et nous ne devrions pas nier l'effet des frontières qui découpent nos Acadies. Ces Acadies (au pluriel) se trouvent là où nos ancêtres se sont rétablis après les événements qui les avaient séparés. La rivière St. Jean, par exemple, qui avait été une route aux deux bords de laquelle une communauté s'était établie, de toute logique, est devenue une frontière, du jour au lendemain, d'après une entente entre les Etats-Unis et le Canada. Un matin, aller visiter tante Olympe sur la rive en face pour une tasse de café exigeait seulement un canoë, et le lendemain matin, tout d'un coup, ça exigeait des papiers.

Dans la plupart des théories sur les frontières (e.g. David Johnson et Scott Michaelsen 1997; Alejandro Lugo 2005; Pablo Villa 2003), il s'agit des ethnies différentes qui se rencontrent à la frontière et réussissent ou non à négocier leurs différences. Il s'agit souvent de "nous autres" et "eux autres," et des problèmes d'immigration et d'intégration. Le cas des Acadies tourne ces théories sur leur tête, mettant en évidence une ethnie qui se trouvent séparée par des frontières qui ont évolué après une dispersion qui a été imposée à un peuple. Les membres de ce peuple se trouvent divisés par ces frontières après le développement historique de son identité. Il s'agit donc de "nous autres ici" et "nous autres là-bas." Mais éventuellement "ici" et "là-bas" vont finir par produire des pressions pour ces habitants, non pas nécessairement pour les repousser, mais aussi pour les attirer entre eux dans un différent contexte. Trevor Paglen note dans son étude sur l'enjeu politique de la géographie, citant Allan Pred, "Geography... is an inescapable existential reality. Everybody has a body, nobody can escape from their body, and consequently all human activity – every form of individual and collective practice – is a situated practice and thereby geographical" (Pred, qtd in Paglen 2009:16-17). Nous habitons forcément un territoire non seulement géographique mais aussi politique, éventuellement déterminé par des frontières. L'ironie de l'Acadie, c'est qu'elle est peut-être en quelque sorte une nation, mais elle n'a pas un territoire politiquement délimité. Certaines des premières nations se trouvent confrontés par ce même genre de défi, leur chez-eux découpé par des frontières imposées. D'autres exemples seraient les Alsaciens séparés par la frontière (pendant longtemps instable) entre la France et l'Allemagne, les Irlandais séparés par la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, et les Chicanos séparés par la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, ainsi que beaucoup de peuples en Afrique et au Moyen Orient dont les pays ont été découpés et établis par des forces coloniales ou post-coloniales. Les tensions de cette année entre l'Ukraine et la Russie sont basées dans

le même phénomène. Ce sont tous des exemples des frontières conçues et construites par des forces extérieures qui ne tiennent pas compte de la démographie historique des lieux qui finissent par en être séparés. Selon Pierre Bourdieu:

Tout le monde s'accorde pour observer que les 'régions' découpées en fonction des différents critères concevables (langue, habitat, façons culturelles, etc.) ne coïncident jamais parfaitement. Mais ce n'est pas tout: la "réalité," en ce cas, est sociale de part en part et les plus "naturelles" des classifications s'appuient sur des traits qui n'ont rien de naturel et qui sont pour une grande part le produit d'une imposition arbitraire, c'est-à-dire d'un état antérieur du rapport de forces dans le champ des luttes pour la délimitation légitime... il suffit de penser à l'action du système scolaire en matière de langue pour voir que la volonté politique peut défaire ce que l'histoire avait fait. (1982:138-139)

En plus, Bourdieu paraphrase Paul Bois [*Paysans de l'Ouest, Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire* (Paris/La Haye: Mouton, 1960)] qui suggérait que: "... ce qui fait la région, ce n'est pas l'espace mais le temps, l'histoire" (1982:139).

Il y a des retombées importantes de ce phénomène qui est peut-être le plus évident dans la région du Congrès Mondial Acadien, mais qui n'est pas moins réelle entre le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Île du Prince Edouard, le Québec, les Îles de la Madeleine, la Louisiane et d'autres régions acadiennes. Une des forces de l'identité acadienne a toujours été son pouvoir d'adaptation. Dans un sens, les Acadiens de la dispersion ont réussi à rétablir une Acadie là où ils se trouvaient. Ce phénomène est basé sur une certaine ironie: la force se trouve dans la flexibilité. L'identité que Lawrence et Winslow et Monkton ont essayé de détruire en dispersant ses porteurs a fini par s'éparpiller et s'étendre avec ses mêmes porteurs. Au lieu de détruire l'Acadie, ils ont fini par contribuer à la création de plusieurs Acadies. Mais avec le temps, ces Acadies ont évolué pour développer des différences intéressantes et importantes qui donnent à chacune d'entre elles une spécificité particulière. Selon un vieux dicton, "Ils pensaient nous enterrer, mais ils n'ont pas compris que nous étions des graines."

Pour étudier la Francophonie de l'Amérique du Nord, nous parlons souvent en termes que nous ont suggérés Louder, Waddell et Gold (1983), d'un continent perdu et d'un archipel retrouvé. Et dans un certain sens, ce modèle marche bien. Depuis la réémergence des Acadiens après les fameux cent ans dans le bois, à partir des Conventions Acadiennes de 1881, 1884, et 1890, nous avons constaté une série de rencontres destinées à rassembler les Acadiens de la diaspora, y compris les célébrations du bicentenaire de l'exile en 1955, la Rencontre des Acadiens à l'Université de Moncton en 1978, et surtout les Congrès Mondiaux Acadiens, à Moncton en 1994, en Louisiane en 1999, en Nouvelle-Ecosse en 2004, à Caraquet en 2009, et ici dans le Maine et le Madawaska en 2014. Nous apprenons pendant ces rencontres que nous partageons beaucoup, mais aussi que nous avons évolué dans nos propres contextes, un peu comme des bessons séparés à l'adolescence qui se

retrouvent en adultes. Il est peut-être révélateur que, pour représenter l'identité, nous avons développé deux différents drapeaux.

Éventuellement, les problèmes de distance et des frontières ont mis beaucoup de pression sur les Acadies et sur les Acadiens. Les différences entre les gouvernements et les systèmes scolaires et les conseils des arts et la SNA et la FANE et le CODOFIL finissent par nous séparer petit à petit malgré nous, même si nous arrivons à communiquer par ces mêmes moyens. La largeur d'une rivière peut faire toute la différence du monde concernant la viabilité du français dans une communauté. Les francophones des Maritimes ont dû se battre héroïquement (Louis Mailloux en est même mort) pour développer un système scolaire parallèle en français, mais au moins ceci était conceptuellement possible dans le contexte du Canada. Du côté des Etats-Unis, au Maine et en Louisiane, comme partout ailleurs aux Etats-Unis, ce n'était pas le cas. (Le président Teddy Roosevelt a bien articulé la philosophie: "We have room for but one language in this country, and that is the English language, for we intend to see that the crucible turns our people out as Americans, of American nationality, and not as dwellers in a polyglot boarding house" (1926: 554).

Le contexte politique a confirmé le contexte socio-linguistique. Le français a été officiellement et légalement banni des écoles; on utilisait même celles-ci pour éroder la langue dans la communauté. On a fini par réinsérer le français dans les écoles, d'abord en tant langue secondaire, voire étrangère, et ensuite d'une façon plus limitée dans des programmes d'immersion, mais le mieux qu'on puisse faire, avec beaucoup d'effort et contre une résistance constante, c'est d'y dédié une partie limitée de la journée pendant un nombre limité d'années dans un nombre limité d'écoles. Il est clair que la vraie langue de l'enseignement et de la communication (médias, affaires, commerce, etc.) du point de vue officiel, c'est l'anglais. Bourdieu insiste que le contexte socio-économique d'une langue finit par déterminer sa viabilité (Bourdieu 1982). Autrement dit, on ne préserve pas une langue seulement pour la parler. En Louisiane, on entendait même des activistes pour la préservation du français dire pendant des réunions concernant son avenir, "Now, I'm going to say this in English, because it's important." Alors la parentée de Tante Olympe qui habite au sud de la frontière aura au grand mieux peut-être une chance de préserver un peu de son français avec beaucoup d'effort, alors que ses cousins au nord de la frontière pourront aller à l'université en français et travailler en français et aller au cinéma en français et vivre en français.

Dans le domaine des arts, nous trouvons les mêmes pressions. Le musicien et l'artiste et l'auteur qui habitent au nord de la frontière ont accès à des subventions des conseils des arts, tandis que ceux qui habitent au sud de la frontière doivent improviser d'autres solutions pour réaliser leur projets, et ont souvent du mal à obtenir des permis de travail et des frais de voyage pour aller s'exprimer dans les autres parties de l'Acadie et du monde francophone. Quelques artistes, surtout des chanteurs et des musiciens, ont réussi presque par coïncidence ou par accident à surmonter ces problèmes. Zachary Richard s'est trouvé à Moncton (et au Québec) au moment où une nouvelle prise de conscience s'annonçait. Ses chansons sont devenues une partie des revendications des années 1970 et il est devenu membre de la *litterati* acadienne (et québécoise). Bruce Daigrepont a fait un voyage aux

Maritimes un peu plus tard et les Acadiens de Bouctouche et de la Baie Sainte-Marie ont découvert en lui un confrère. Des groupes comme Beausoleil Broussard, 1755 et Hert LeBlanc ont joué plusieurs fois en Louisiane et leur mélange de country et pop en français a été fort apprécié. Plus récemment, des groupes comme Radio Radio et Unisson se sont produits au Festival International de Lafayette. Mais la distance et le prix des voyages pour se rendre entre l'Acadie tropicale et l'Acadie des Maritimes rend difficile le développement d'une véritable scène musicale pan-acadienne. Parmi les centaines de chanteurs et musiciens des deux côtés, seulement une petite fraction a joué au delà des frontières.

Dans le domaine de la littérature, quand Gérald LeBlanc a créé la collection *Acadie tropicale* aux Editions Perce-Neige (à Moncton) pour publier des auteurs cadiens (et créoles) de la Louisiane, c'était en partie par un sens de solidarité. Il a toujours insisté sur la modernité de l'Acadie et sur son ouverture sur le monde. Il avait participé à plusieurs soirées de poésie (au Canada) avec des auteurs cadiens et il s'intéressait à faire connaître cette expression littéraire dans sa partie de l'Acadie. Il n'a peut-être pas considéré les difficultés que ce geste admirable d'inclusion aurait produites. Les éditeurs canadiens ne peuvent pas demander des subventions pour les auteurs cadiens qui sont après tout Américains, donc la publication de leurs livres finit par coûter plus cher, tellement cher en fait qu'une telle publication finit par n'être guère plus qu'un geste d'altruisme. Un beau geste, mais cela peut finir aussi par gratter sur les nerfs des éditeurs acadiens quand on arrive fatalement à la *bottom line*. Ajoute aussi que la distribution de ces livres (qui coûtent déjà cher) est rendu difficile par ces mêmes réalités de distance et de frontières. Une des raisons que les gens consomment (achètent et lisent) la littérature, c'est parce qu'ils se retrouvent dans les écrits. Mais à quel point est-ce qu'un lecteur acadien peut se retrouver dans une perspective cadienne de l'Acadie tropicale? Ou vice versa? Et l'éducation limitée en français dans le contexte des Etats-Unis limite le nombre potentiel des gens qui sont capables de lire n'importe quoi dans cette langue. En plus, la vente des livres à travers la frontière est rendu compliquée par la différence, par exemple, entre amazon.com et amazon.ca. Après une série d'échanges entre moi et le responsable des Editions Perce-Neige à Moncton, qui avait publié quelques titres des auteurs louisianais, y compris Zachary Richard, Debbie Clifton et Jean Arceneaux (mon alter-ego), concernant les difficultés de distribution sur la Louisiane et notre intérêt d'explorer des solutions pour la rendre plus facile et efficace, j'ai reçu un message du directeur qui m'a mis carrément à ma place, qui est de toute évidence aux Etats-Unis.

L'ironie de cette situation est encore plus intéressante étant donné que son message était en réponse à une suite des miens dans lesquels j'essayais d'explorer des façons pour contourner ou sauter ou percer cette fameuse frontière. Tout cela suivait aussi plusieurs efforts du côté louisianais d'acheter et de distribuer les auteurs acadiens en Louisiane. Plusieurs enseignants en cherchent pour les intégrer dans leurs cours. Nous avons aussi monté un mini salon du livre au Festivals Acadiens et Créoles de 2013 (en Louisiane) pour mettre en évidence et rendre accessible des livres francophones de Louisiane y compris un bon nombre des Editions Perce-Neige que nous avons ramassés à leur bureau lors d'une visite personnelle à Moncton et fait transporter nous mêmes pour les rendre en Louisiane.

En plus, moi, j'avais acheté dix livres de chacun de six titres de Perce-Neige des auteurs acadiens pour un cours que j'ai développé et offert sur la littérature acadienne des Maritimes. Ce qui m'a choqué surtout dans le message de mon collègue, c'était l'apparence qu'il ne s'agissait plus d'un Acadien qui communiquait avec un Cadien, mais d'un Canadien qui communiquait avec un Américain.

Mais dans un sens, le directeur de Perce-Neige avait entièrement raison. Le Canada a une longue tradition de subventionner les arts et la culture; aux Etats-Unis, ceci est beaucoup plus difficile et compliqué et rare, ce qui met ceux de notre côté de la frontière trop souvent dans une position de quémandeur culturel, dépendant de la générosité des conseils des arts canadiens et provinciaux. La frontière qu'on nous a imposée si longtemps passé est en train de diviser nos Acadies en rendant difficile l'expédition des livres. Mon interlocuteur semble avoir accepté cette frontière, en partie parce qu'il se trouve sur le côté subventionné. Moi, je me trouve encore en train de râler contre, sans doute en partie parce que je me trouve de l'autre côté. Il a écrit à la fin de son message, "Désolé, mon ami, *but you've crossed the line*, et je peux rien faire de plus pour toi." Moi, j'essayais justement de *crosser* la *line*, pas celle de sa tolérance, mais cette maudite frontière. Nous ne les avons pas établies, ces frontières; elles se sont insinuées entre nous, et asteur elles deviennent une force tranquille mais efficace qui rend difficile une pan-Acadie.

Mon compatriote Zachary Richard m'a communiqué récemment qu'il avait eu le même genre d'expérience. Il a proposé qu'on devrait ramener nos livres pour les faire re-publier en Louisiane. Comme ça, ils risquent mieux d'arriver entre les mains de nos clients prioritaires. Cette situation soulève une ancienne considération, à savoir pour qui on écrit, qui sont les consommateurs de cette petite littérature. (Gaston Miron a insisté, "Il n'y a pas de petite littérature. Il n'y a que des littératures sous-diffusées.") D'une part, nous apprécions l'occasion de communiquer avec le grand monde en se faisant publier à l'extérieur, mais si nous cherchons à créer un discours littéraire dans notre propre contexte, il faut aussi que nos expressions soient disponibles chez nous. Je pense bien qu'une des questions sous-entendues est à savoir à quel point et par quels moyens une pan-Acadie serait potentiellement possible. Une autre à considérer est à savoir si on ne devrait peut-être pas prendre plus de responsabilité dans notre Acadie tropicale pour nos propres affaires. En fait, je pense qu'il faut apprendre à balancer les deux.

Il y a de l'espoir pour la question des frontières. J'ai noté qu'il y a eu, dans le contexte du Congrès Mondial Acadien de 2014 une conférence à Fort Kent justement sur la négociation des affaires à travers la frontière qui annonçait son but ainsi:

Éliminer les obstacles à l'exportation entre les États-Unis, le Canada et même l'Europe se veut l'élément moteur d'une conférence de deux jours en août à Fort Kent. Le volet économique du Congrès mondial acadien 2014 et ses partenaires au Maine... seront l'hôte de cette conférence qui abordera des sujets tels que les principes de base de l'exportation, de la douanes et de la réglementation s'y rattachant.

Pour notre part, le Centre International de Lafayette est en train de signer un accord avec le Regroupement des éditeurs canadiens-français (RECF) pour améliorer la

disponibilité des livres des deux côtés de la frontière. Marie Cadieux de Bouton d'Or à Moncton et Dana Kress des Editions Tintamarre à Shreveport viennent d'établir une entente de coopération dont le premier produit a été lancé au CMA 2014. Ayant compris la quasi-impossibilité de jamais ramener le Congrès Mondial Acadien en Louisiane, pour des questions de chaleur et du 15 août, nous avons lancé de notre côté le Grand Réveil Acadien qui a lieu une fois entre les CMA et au mois d'octobre quand il fait moins chaud et en conjonction avec nos Festivals Acadiens et Créoles. En 2015, le GRA a fêté le 250^{ième} anniversaire de l'arrivée des Acadiens en Louisiane. Nous avons fait venir quelques artistes de l'Acadie du Nord pour ajouter à la fête. L'Université de Louisiane à Lafayette, où j'enseigne, a des accords de coopération avec l'Université de Moncton et l'Université Sainte-Anne. De nombreux Cadiens et Cadiennes ont assisté aux programmes d'immersion de ces deux institutions. Plusieurs Acadiens et Acadiennes ont fait des études supérieures dans notre programme d'études francophones (y compris Georgette LeBlanc dont une partie de la thèse est devenue *Alma*). Les Festivals Acadiens et Créoles et le Festival International de Lafayette cherchent souvent des échanges de musiciens. Nous improvisons de temps en temps des moyens pour faire venir des artistes et des écrivains (comme Herménégilde Chiasson, Gérald LeBlanc, Rose Després et Dyane Léger) et des cinéastes (comme Phil Comeau). Il y a beaucoup encore à faire, mais ça se découvre au fur et à mesure avec l'expérience et la bonne volonté et un désir de danser à travers des frontières.

Pendant longtemps, l'identité acadienne a survécu le déplacement des Acadiens. Mais avec les années, la distance et les frontières qui nous séparent seraient peut-être en train de déstabiliser et éroder cette identité. Et celle entre le Canada et les Etats-Unis est seulement la plus impressionnante et imposante. D'autres pourraient figurer d'une façon peut-être plus subtile, mais pas moins vraie au discours sur l'avenir de l'Acadie et des Acadiens. Quand le cinéaste québécois André Gladu a entrepris d'explorer l'Acadie dans son documentaire de 2004, *Tintamarre: La piste de l'Acadie en Amérique*, après une courte visite en Nouvelle Ecosse (et aucune visite dans d'autres régions acadiennes), il a fini par se trouver d'accord avec plusieurs historiens et sociologues et politiciens du Nouveau-Brunswick en déclarant que le seul avenir viable pour l'Acadie se trouve au Nouveau-Brunswick, à l'intérieur des frontières politiques potentiellement réalisables. Il faut dire qu'il y a beaucoup de contre-exemples qui montrent que nous arrivons à improviser des tours pour nous comprendre et coopérer et collaborer, malgré les frontières. (L'Université Sainte-Anne charge les étudiants d'immersion venant de la Louisiane le même prix que les citoyens de la Nouvelle Ecosse, comme si nos ancêtres n'avaient pas été séparés brutalement et illégalement.) Si un des buts du Congrès Mondial Acadien est de préserver et de célébrer la solidarité que nous partageons – nous voyageons très loin pour ces rassemblements en traversant plusieurs sortes de frontières, après tout – nous devrions peut-être utiliser ces occasions pour considérer comment confronter ou surmonter ou mitiger les forces qui nous séparent. Si rien d'autre, pour ne pas donner raison à la longue à Lawrence et Winslow et Monkton.

Ouvrages cités:

- Bourdieu, Pierre. *Ce que parler veut dire*. Paris: Fayard, 1982.
- Ethnography at the Border*, ed. Pablo Villa. Minneapolis: U of Minnesota P, 2003.
- Johnson, David, et Scott Michaelsen, *Border Theory: The Limits of Cultural Politics*, 1997.
- Louder, Dean, and Eric Waddell. *Du continent perdu à l'archipel retrouvé*. Québec: P de l'U Laval, 2007.
- Lugo, Alejandro, "Reflections on Border Theory: Culture and the Nation," in McCarthy, Cameron et al. *Race, Identity and Representation in Education*, 2005.
- Paglan, Trevor. *Blank Spots on the Map: The Dark Geography of the Pentagon's Secret World*. New York: Dutton, 2009.
- Roosevelt, Theodore, *Works* (Memorial ed., 1926), vol. XXIV, p. 554 (New York: Charles Scribner's 11 Sons).
- Tintamarre: Piste de l'Acadie en Amérique*, d. André Gladu, Office National du Film, 2004.